Historique du 97e régiment d'infanterie ex Lochmann, Muralt, Steiner 1752-1792 pages 1 à 6 – 155 et 156 – 160-161 – 164-165-182 – Extrait de l'historique – Auteurs : Bigourdat, capitaine, Rollet, capitaine, des Mazis, P.J.L.A., capitaine Chambéry Imprimerie Nouvelle – 1904 – cote : 144460 – Sources : Bibliothèque numérique de Lyon – droits : licence ouverte – saisie : 2024

PREMIERE PARTIE

Régiment de Lochmann, Muralt, Steiner
1752-1792

Une commission du 1er mars 1752 prescrit la levée dans le canton de Zurich, du régiment suisse de Lochmann. Voici le préambule de cet acte :

« Sa Majesté (le roi Louis XV) ayant agréé l'offre qui lui a été faite par le louable canton de Zurich de lever pour son service, tant dans les pays immédiats que médiats du canton, un régiment sous le commandement du sieur **de LOCHMANN,** elle ordonne ce qui suit :

Le régiment sera composé de 12 compagnies de chacune 120 hommes…. »
D'après la constitution de l'infanterie sous la royauté, il prend successivement le numéro 115 en 1752, 117 en 1758, 112 en 1760, 89 en 1765 et 102 en 1776.
Il conserve ce numéro jusqu'en 1788. Cette même année, par suite de la réforme du Royal-Italien et du Royal-Corse, il prend le numéro 100.
Enfin, le 1er janvier 1791, à la dernière réorganisation faite par la monarchie, il perd le nom de son colonel, à ce moment le baron **de STEINER,** et prend le numéro 97.
C'est à ce titre qu'il ouvre l'historique du 97e régiment d'infanterie.

En 1755, le régiment de Lochmann fait partie du camp de Richemont, près du confluent de la Moselle et de l'Orne.
La guerre avec l'Angleterre est imminente ; elle commence en effet, dans la Méditerranée au printemps de l'année suivante. Sur ces entrefaites, l'Angleterre s'étant alliée avec la Prusse, la France, pour leur faire échec, tend la main à l'Autriche et signe avec elle le traité de Versailles (1er mai 1756).

1756

Guerre de sept ans.

Bientôt toute l'Europe est sous les armes. Au mois de septembre, le roi de Prusse, Frédéric II, envahit brusquement la Saxe. Aussitôt l'Autriche réclame le secours de la France, qui met sur pied deux armées : l'une sous les ordres du prince **de SOUBISE**, pour agir contre la Prusse ; l'autre, sous ceux du maréchal **d'ESTREES**, pour envahir l'électorat de Hanovre, possession du roi d'Angleterre.

1757

Lochmann fait partie de l'armée du maréchal **d'ESTREES**. Au mois de mai 1757, à l'ouverture des hostilités, il est à Cologne ; il n'appartient encore à aucune brigade ou division. Mais, peu après, le maréchal **d'ESTREES** s'étant mis à la poursuite des Hanovriens, Lochmann rejoint l'armée, franchit le Weser le 16 juillet, et, le 25, fait glorieusement ses premières armes à la bataille de Hastembeck. Il participe ensuite à tous les actes de l'occupation du Hanovre, occupation qui ratifie la capitulation de Closterseven, et prend ses quartiers d'hiver à Gueldres.

1758

Au commencement de 1758, Lochmann est employé à la garde des bords du Rhin. Bientôt, dans le Hanovre, les hostilités recommencent. Le comte **de CLERMONT,** qui commande l'armée, prend l'offensive et, le 23 juin, s'engage imprudemment dans les défilés de Crefeld. Il s'y laisse surprendre par l'ennemi auquel, faute d'espace, il ne peut opposer que les quatre régiments : La Marine, Touraine, Brancas et Lochmann.
Ces quatre régiments, bien gênés par leur propre cavalerie, se postent dans les bois qui bordent la Niers, s'y défendent jusqu'à trois heures de l'après-midi et ne se retirent que devant des forces très supérieures en nombre, après avoir repoussé trois assauts.

Leurs pertes son énormes ; elles comprennent ensemble :

62 officiers tués.
389 officiers blessés.
1 353 hommes tués.
2 385 hommes blessés.

Le capitaine baron **de STEINER,** du régiment de Lochmann, est au nombre des blessés.
Vaincue à Crefeld, l'armée se retire sur Ruremonde et repasse l'Erft.

En août, elle reçoit des renforts et reprend l'offensive. Le maréchal **de CONTADES,** qui a remplacé le comte **de CLERMONT**, chasse les Hanovriens sur la rive droite du Rhin et occupe la Lippe.
En novembre, l'armée prend ses quartiers d'hiver : Lochmann cantonne autour de Wesel.

1759

En février 1759, le maréchal **de CONTADES** reprend la campagne : Lochmann fait partie d'un corps spécial aux ordres de M. **d'ARMENTIERES** et reste tout d'abord affecté à la garde du bas Rhin.
En juillet, M. **d'ARMENTIERES** ayant reçu la mission de pénétrer en Wesphalie et de s'emparer de Munster et de Lippstadt, Lochmann prend part à ces opérations.
Après la capitulation de Munster (25 juillet), il traverse Lippstadt et assiste, le 1er août, à la bataille de Minden où il se fait remarquer par sa discipline et sa bravoure.
A la fin d'août, l'armée se replie sur le Rhin : le corps de M. **d'ARMENTIERES** occupe Wesel et y séjourne du 21 septembre au 1er avril de l'année suivante.

1760

Le maréchal **de BROGLIE** remplace à l'armée le maréchal **de CONTADES**. Il se prépare, dès le commencement de l'année, à reprendre la campagne : mais ce n'est qu'en juin que ses préparatifs sont terminés.
Il quitte alors les bords du Rhin et du Mein avec le principal de ses forces et se dirige sur la Hesse, pendant qu'un corps spécial, dit réserve de gauche, aux ordres de M. **de SAINT-GERMAIN,** se dirige de Dusseldorf sur le même objectif

Lochmann fait partie de ce corps spécial ; il franchit le Rhin le 15 juin et, le 20, se trouve aux environs de Dortmund.
Le 4 juillet, M. **de SAINT-GERMAIN** quitte Dortmund pour rallier à Corbach le corps principal. Lochmann et les autres bataillons suisses, sous les ordres de M. **d'AUVET**, reçoivent la mission d'éclairer, pendant cette marche, tout le cours de la Ruhr depuis Arnsberg jusqu'à Dusseldorf.
Le 10 juillet, le maréchal **de BROGLIE** attaque l'ennemi à Corbach ; M. **de SAINT-GERMAIN** le rejoint dès le matin avec deux de ses brigades.
Lochmann, resté en arrière avec le corps de M. **d'AUVET**, ne prend pas part à la bataille. L'ennemi, malgré ses pertes, se replie sur sa cavalerie et bivouaque près de Corbach, à Sichsenhausen.

Du 11 au 30 juillet, les deux partis s'observent et manœuvrent. Le 30 juillet, l'armée française est campée : la droite à hauteur d'Ehlen, le centre à Zierenberg, la gauche tirant vers Kaplenberg.
La réserve de gauche, sous les ordres de M. **de MUY,** qui a remplacé M. **de SAINT-GERMAIN,** est à Warburg.
Le 31 juillet, cette réserve est attaquée par 15 000 hommes. Lochmann, avec une admirable vigueur, soutient longtemps seul avec le régiment de Jenner tous les efforts de l'ennemi. Grâce à leur résistance, l'armée, tournée par sa gauche, peut effectuer sa retraite en bon ordre.
Sur la fin de la journée, le colonel **de LOCHMANN** est blessé et tombe aux mains de l'ennemi ; le capitaine **de STEINER** est blessé.
Malgré ce revers, le maréchal **de BROGLIE** se maintient dans la Hesse et y prend ses quartiers d'hiver.
Toutefois, il constitue, sous les ordres du duc **de CASTRIES,** un détachement pour la défense du bas Rhin, que menace le prince héréditaire **de BRUNSWICK.**
Lochmann fait partie de ce détachement et, après le succès du duc **de CASTRIES** à Clostercamp, s'établit à Clèves au commencement de l'hiver.

1761

En 1761, Lochmann est de nouveau affecté au corps chargé de la protection des places du Rhin, il est à la réserve de ce corps sous les ordres de M. **de MUY,** et, à partir de novembre, sous ceux de M. **de SAINT-CHAMOND.**

1762

En 1762, Lochmann est toujours à la garde des places du Rhin ; il prend ses quartiers d'hiver à Clèves, puis au camp de Rees.

A la fin de la guerre, il rentre en France et va tenir garnison à Mézières d'où il passe à Thionville en mai 1763 et à Valenciennes en mai 1764.
C'est là qu'il reçoit l'organisation et la composition des régiments français, savoir :
Deux bataillons à neuf compagnies, dont huit de fusiliers et une de grenadiers. Lochmann est à Belfort en septembre 1764 ; à Landau, en septembre 1766 ; à Bitche en juin 1767 ; à Strasbourg en septembre 1767.
En 1769, il fait partie du camp de la Verberie, et, au mois d'août, à la dislocation des troupes, se rend à Maubeuge.

Il tient ensuite garnison à Mézières et à Rocroi, en juin 1771 : à Mézières, en juillet 1772 : à Bitche, en avril 1774 ; à Huningue en octobre 1775.

A la suite du dédoublement prescrit en 1776, il est constitué à deux bataillons : le premier, de quatre compagnies de fusiliers et d'une de grenadiers ; le deuxième, de quatre compagnies de fusiliers et d'une de chasseurs.

1777

Sur la fin de son séjour à Huningue, le 28 septembre 1777, Lochmann prend le nom de Muralt, de son nouveau colonel, le baron de **MURALT.**
Il est envoyé à Strasbourg en novembre 1777 ; à Phalsbourg en avril 1778 et se met en route en octobre de cette même année, pour Toulon.

Il arrive dans cette ville au mois de novembre, s'embarque pour la Corse en janvier 1779 et fait à Corte, un séjour de cinq ans.

1782

Le 24 novembre 1782, Muralt prend le nom de Steiner de son nouveau colonel, le baron **de STEINER**.

En 1784, il s'embarque à Bastia, quitte la Corse et, le 16 mai, débarque à Toulon ; en juillet, il est dirigé sur Béziers, puis sur Collioure.
Il se rend à Besançon, en mai 1788, puis à Grenoble en juillet de la même année et séjourne dans cette ville de 1788 à 1791.

97e REGIMENT D'INFANTERIE

Le 1er janvier 1791, à la suite du décret de la Constituante, perd son nom de Steiner et prend le numéro 97.
Il est de nouveau organisé à deux bataillons de chacun neuf compagnies, dont une de grenadiers et reçoit le même uniforme que les corps français.
A la fin de 1791, il détache à Carpentras quelques compagnies pour faire cesser les troubles qui agitent ce pays, par suite de la réunion du Comtat-Venaissin à la France.

En mars 1792, il se trouve réuni à Lyon d'où il part en mai, pour se rendre à l'armée du Rhin. C'est là, au camp de Hochfeld, qu'il est touché par le décret de la Constituante (20 avril 1792), portant le licenciement des troupes suisses. Il doit remettre ses armes à Huningue et rentrer au service de Zurich.
Toutefois, ce n'est que le 11 octobre qu'il est réellement licencié. Son effectif est, à ce moment, réduit à cinq cents hommes.
Trois cents d'entre eux profitent de la clause qui leur permet de prendre du service volontaire en France et s'engagent dans la cavalerie.

Drapeaux de Lochmann

Sous l'ancienne monarchie, chaque régiment d'infanterie avait le drapeau du colonel porté par le premier bataillon et le drapeau du régiment ou d'ordonnance, de couleur distincte, porté par le deuxième bataillon.
Le drapeau colonel du régiment de Lochmann était fond blanc. Celui d'ordonnance avait les quartiers divisés en sept flammes, quatre noires et trois jaunes. Il avait une cravate blanche à la hampe qui était elle-même terminée par une fleur de lis.
En 1791, ce drapeau disparut. En effet, le 22 octobre 1790, l'Assemblée Constituante avait décrété que le pavillon français serait désormais composé de trois bandes verticales et égales : rouge, blanc, bleu ; le 30 juin 1791, elle étendait d'une façon définitive aux régiments de l'armée le port du nouveau drapeau, qui d'abord n'avait été en usage que dans la marine.
Le premier drapeau de chaque régiment d'infanterie porta les couleurs nationales ; le second eut la couleur affectée à l'uniforme du régiment : tous deux portèrent, d'un côté, l'inscription suivante : « **DISCIPLINE ET OBEISSANCE** » ; de l'autre, le numéro du régiment et eurent une cravate aux couleurs nationales.
C'est sous ce drapeau que le 97e, qui venait de perdre son ancien nom de Steiner, partit pour l'armée du Rhin.

Uniformes

Le premier uniforme de Lochmann se composait d'un habit rouge, parements, veste, culotte et doublures bleus. Les parements ouverts étaient garnis de deux boutons blancs. Les poches, de forme ordinaire, étaient garnies de deux boutons. L'habit avait deux rangées de boutons. Un bordé et des agréments blancs garnissaient la veste. Le chapeau était galonné d'argent. Avec quelques petits changements dans la coiffure, ce costume fut celui du régiment jusqu'en 1791 où, par application du décret de la Constituante, qui assimilait les régiments étrangers aux régiments français, le 97e prit l'uniforme fixé par l'instruction du 1er avril 1791. Le casque de feutre noir vernissé fut donné aux fusiliers et le bonnet à poil aux grenadiers.

ORGANISATION DES REGIMENTS

Lochmann

A sa formation, Lochmann est organisé, comme tous les régiments suisses, à deux bataillons de six compagnies chacun.

Chaque compagnie à :
1 capitaine commandant, 1 capitaine en second, 1 lieutenant, 1 sous-lieutenant, 1 enseigne, 1 capitaine d'armes, 1 prévôt, 3 sergents, 1 fourrier, 1 porte-enseigne, 4 caporaux, 4 anspessades, 98 soldats, 2 fifres-tambours, en tout 113 hommes.
A cette même époque, tous les régiments d'infanterie français et étrangers avaient, pour les soldats le fusil et l'épée ; les officiers supérieurs et les capitaines portaient l'esponton, les officiers

subalternes, le fusil à baïonnette et la cartouchière sur le devant du ceinturon de l'épée. En 1767, tous les officiers furent armés du fusil.
En 1764, Lochmann est réorganisé ; il comprend, comme les régiments français : 2 bataillons à 9 compagnies, dont une de grenadiers (organisation de 1751). La compagnie de grenadiers à 2 sergents, 1 fourrier, 4 caporaux, 4 anspessades, 40 fusiliers et deux tambours.
En 1776, à la suit du dédoublement, les régiments sont constitués à deux bataillons. Le premier bataillon comprend : 4 compagnies de fusiliers et 1 de grenadiers ; le deuxième bataillon : 4 compagnies de fusiliers et 1 de chasseurs.
Les compagnies de fusiliers ont 6 officiers et 119 hommes ; celles de grenadiers et de chasseurs, 6 officiers et 96 hommes.
En 1791, Lochmann, devenu 97e régiment d'infanterie, est de nouveau organisé en 2 bataillons de 9 compagnies, dont 8 de fusiliers et 1 de grenadiers.

ETATS DE SERVICES

Baron de LOCHMANN
(1752-1777)

Jean-Ulrich, baron de Lochmann.

Colonel du régiment suisse du même nom le 1er mars 1792 ; nommé brigadier le 22 juillet 1758 et maréchal de camp le 20 février 1761.
Blessé le 31 juillet 1760 à l'affaire de Warburg.
Appartenait à une famille dont plusieurs membres avaient déjà donné leur sang à la France.

Baron de MURALT
(1777-1782)

Baron de Muralt,

Major au régiment lors de sa création. Nommé lieutenant-colonel au corps le 1er janvier 1761 : brigadier le 25 juillet 1762 et maréchal de camp le 3 janvier 1770.
Le baron **de MURALT,** dont un des ancêtres, lieutenant-colonel au régiment d'Erlach, avait été grièvement blessé au siège de Puycerda, en 1678, appartenait à une ancienne famille suisse qui avait déjà donné plusieurs colonels à la France.

Ancestramil

Historique du 97e régiment d'infanterie ex Lochmann, Muralt, Steiner 1752-1792 pages 1 à 6 – 155 et 156 – 160-161 – 164-165-182 – Extrait de l'historique – Auteurs : Bigourdat, capitaine, Rollet, capitaine, des Mazis, P.J.L.A., capitaine Chambéry Imprimerie Nouvelle – 1904 – cote : 144460 – Sources : Bibliothèque numérique de Lyon – droits : licence ouverte – saisie : 2024

Baron de STEINER
(1782-1792)

Baron de Steiner,

Major au régiment de Lochmann le 1er janvier 1791. M. le baron **de STEINER** avait été nommé lieutenant-colonel au régiment de Muralt le 30 avril 1770 ; brigadier le 1er mars 1780 et maréchal de camp le 1er janvier 1784. Il était commandeur du Mérite militaire.
Blessé grièvement, en 1758, à Crefeld et en 1760 à Warburg.

OFFICIERS

tués ou blessés sur le champ de bataille

Lochmann

1758

Baron **de STEINER,** capitaine, blessé à Crefeld (23 juin)

1760

ZURLICH, capitaine, tué à Warburg (31 juillet)
Baron **de LOCHMANN,** colonel, blessé à Warburg (31 juillet)
Baron **de STEINER, LAUDARET,** capitaines ; **HAYDEGER, ALBERG, RELLER, GUEMNET, MULLER,** lieutenants, blessés à Warburg (31 juillet).

Ces noms sont les seuls du régiment de Lochmann qu'on ait pu retrouver, les registres matricules n'étant plus au dépôt de la Guerre.

Ancestramil